

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. ANNÉE.

“Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas.”

ANNÉE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, VENDREDI, 18 Mai 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

EXTRAITS DES JOURNAUX-FRANÇAIS.

Le dernier numéro du Times de Londres publié sur la situation de l'Italie et l'intervention de la France un article qui mérite d'être reproduit :

Vous ne serez pas du tout étonnés que les conférences des puissances catholiques à Gaète et la crise actuelle dans l'Italie centrale aient abouti à la résolution du gouvernement français d'envoyer à Civita-Vecchia son expédition depuis longtemps projetée. Plusieurs mois se sont écoulés depuis que le général Cavaignac avait envoyé M. de Courcelles à Rome pour offrir l'appui de la république française à Sa Sainteté le Pape. Le détachement rassemble pour le même objet par le gouvernement de M. Guizot, en 1848, avait été alors sur le point de partir. L'apparition de ce renfort sur la côte d'Italie avant le 24 novembre aurait prévenu les excès déplorables qui ont eu lieu depuis ; mais la fuite du Pape a rendu impossible toute intervention immédiate, et il a semblé que le zèle du général Cavaignac et de ses amis pour la défense du pontife romain participait largement à la nature d'un puff électoral. Lors de l'avènement de Louis-Napoléon à la présidence de la République, on espérait peut-être que la conférence de Bruxelles fournirait quelques moyens de rendre la paix à l'Italie centrale ; à l'aide des forces du gouvernement piémontais sous Gioberti et de celles du roi de Naples.

Cette situation a été bientôt dissipée ; mais lors de la reprise des hostilités par Charles-Albert, le Gouvernement a pensé que l'état de l'opinion publique était trop critique pour lui permettre d'agir ouvertement contre la révolution italienne et de se prononcer contre une cause qui était l'adversaire de l'Autriche. La défaite de l'armée piémontaise a diminué beaucoup les forces dont les gouvernements italiens pouvaient disposer pour réaliser cet objet. L'insurrection de Gènes a prouvé en même temps que ces forces n'avaient jamais été plus nécessaires. La décision du gouvernement français paraît avoir été prise d'après cet état de choses. Quelque conséquence que fût cette mesure avec une politique prudente et pacifique, M. Odilon Barrot a été évidemment embarrassé pour la défendre. Les véritables mobiles de la détermination du gouvernement français n'ont pas été ceux que le Gouvernement cru devoir faire connaître à l'Assemblée. Les faits allégués comme raison de l'intervention n'ont pas été présentés avec une exactitude parfaite. Nous n'avons pas la preuve que l'Autriche poursuit les conséquences de sa victoire, du moins hostilement. Elle ne s'est pas prévalu des droits de la guerre vis-à-vis des Etats plus ou moins engagés dans la dernière lutte entre elle et la Sardaigne.

Au contraire, le cabinet de Vienne a refusé l'armistice tel qu'il avait été primitivement signé par le roi Victor-Emmanuel. La demande du cabinet autrichien pour les frais des deux campagnes est inférieure à trois millions sterling. C'est un chiffre bien modique pour une amende après un si grand affront. Il n'est pas vrai, comme l'a dit le général de Lamoricière, que les Autrichiens soient maîtres de Bologne. S'ils avaient formé le projet de marcher sur Florence, nous espérons que la contre-révolution qui vient de s'y opérer, grâce au repentir spontané du peuple, retiendra Léopold dans ses Etats plus efficacement que les baïonnettes étrangères. Nous sommes constamment prononcés contre l'intervention, dans la pensée que ces républiques s'échiraient sous le poids de leur incapacité et de leur corruption. Nous soupçonnons que le gouvernement français a encore laissé glisser l'occasion qui seule rendait une telle intervention désirable. Il n'est pas du tout improbable qu'avant l'arrivée de l'expédition française à Civita-Vecchia la misérable usurpation de M. Mazzini sera tombée en pièces ; dans ce cas, le général Oudinot n'aurait pas d'exercice suffisant pour l'occupation d'un point des Etats du Pape.

Il faut espérer, qu'en dépit de l'absurdité de la déclamation de l'Assemblée nationale française, le gouvernement de Louis-Napoléon reconnaîtra que dans cette question la France n'a pas d'intérêts en opposition

avec les vœux du gouvernement actuel de l'Autriche. La cause que ces deux gouvernements ont prise en mains est évidemment la même. La meilleure garantie de l'exécution de ce devoir, dans un esprit de modération et de paix, est le concours des deux seuls grands Etats entre qui la prolongation des troubles de l'Italie pourrait avoir donné lieu à des sentiments plus hostiles. On ne saurait raisonnablement ni justement suspecter la République française d'avoir aucune intention de retabliir les abus de l'ancien gouvernement ecclésiastique du Pape. Nous ne doutons pas que les auxiliaires français de Pie IX ne désirent sincèrement donner à ses sujets les bienfaits de cette Constitution qu'ils ont si follement et si méchamment méconnue. Il n'est pas non plus à supposer que l'intervention de l'Autriche sous les gouvernements actuels tende à restaurer les débris de la politique du prince de Metternich.

Le véritable désir de l'Autriche et de la France ne peut être que de rendre l'épreuve de la liberté constitutionnelle possible en Italie, en donnant aux gouvernements cette force de résister à l'absurdité et à l'extravagance de la populace et de ses démagogues que leurs propres troupes et l'énergie des classes moyennes ne leur ont malheureusement pas données jusqu'à ce jour. Les républiques de Rome et de Florence et la dernière tentative de gouvernement de la populace à Gènes ont, nous l'espérons, suffisamment éclairé le monde sur l'utilité et la capacité politiques du peuple italien. Pendant nombre de siècles, c'est à peine s'il s'est trouvé jamais une partie du monde qui ait vécu sous l'empire d'une anarchie aussi effrayante et dans une absence aussi complète de sécurité que l'ont fait depuis novembre dernier la Toscane et les Etats Romains ! Des conspirateurs qui avaient blanchi dans la préparation de plans à l'étranger pour l'émancipation de l'Italie et la régénération du monde, ont été brusquement mis à la tâche du gouvernement pratique. Pas un d'eux n'a pu tirer un sou de revenu d'aucune autre source que la spoliation ou le pillage, pas un d'eux n'a pu dresser un seul bataillon à soutenir le feu ; pas un d'eux n'a su gouverner autrement que par les expédients les plus vulgaires de la violence et de la terreur.

Telle est pourtant la situation de l'Italie, que pour secouer même le joug de ses misérables tyrans, elle a paru avoir besoin de l'assistance d'une armée étrangère ! Dans de telles circonstances il serait indigne d'un pays comme le nôtre de montrer de la jalousie contre la mesure que la République française a en vue, et ce d'autant plus qu'il y a un an environ nous eussions plutôt dû nous attendre à la voir prendre le parti des anarchistes et des fanatiques qu'elle va combattre aujourd'hui.

C'est donc un pas immense fait par la cause de l'ordre public que ce premier acte de la politique du président à l'extérieur qui rentre entièrement dans l'esprit des traités existants. Cette intervention pourrait peut-être encore sauver les Etats du roi de Naples de la contagion révolutionnaire et accélérer la réduction de la Sicile ; car après la défaite de Charles-Albert, la chute de son ministère radical, l'insuccès de la révolte de Gènes et la réaction en Toscane, coup hardi du ministère français, nous font espérer que l'Italie ne sera pas plus longtemps déclarée par les mains de ses propres enfants. Nous ne savons si notre pays a pris une part quelconque aux derniers incidents de la lutte, mais comme puissance protestante, nous sommes certains d'avoir été exclus des conférences de Gaète. Toutefois, bien que lord Palmerston ne se soit jamais bien lavé du reproche d'avoir allumé lui-même ce vaste incendie, nous ne serons pas moins pour cela prêts à le féliciter du zèle et de la promptitude qu'il mettra sans doute à l'éteindre.

La conduite de lord Hardwick à Gènes est des plus louables et contraste entièrement avec celle que les officiers anglais ont tenue en mars et septembre derniers à Messine. Somme toute, nous pensons que notre ministre des affaires étrangères verra sans jalousie l'expédition du général Oudinot poursuivre l'accomplissement de son œuvre jusqu'à la ville éternelle ; et ce qu'il y aura de plus instructif encore dans cette page de l'histoire, c'est que la République française a déclaré à la face du monde la guerre aux excès de cette révolution, et

qu'un ministre de la couronne d'Angleterre a pu prendre des leçons de prudence et de modération dans les conseils tenus à l'Élysée-Bourbon.

PARLEMENT PROVINCIAL. ASSEMBLEE LEGISLATIVE

AFFAIRES DE ROUTINES.

Lundi 14 mai.

Les bills suivants sont passés : — Bill pour faciliter la commutation de peine.

Bill pour amender certains actes relatifs à certaines sociétés religieuses.

La considération du Bill de M. Methot pour la construction des vaisseaux a été remise par 36 contre 21.

Pour renvoyer le Bill :

Messieurs Badgley, Baldwin, Beaubien, Bell, Boulton de Norfolk, Boulton de Toronto, Burrit, Cameron de Kent, Christie, Crysler, Dewitt, Flint, Galt, Gogy, Holmes, Johnson, LaFontaine, Lyon, Macdonald de Glenary, Macdonald de Kingston, MacNab, Malloch, McConnell, Merritt, Morrison, Notman, Price, Richards, Robinson, Scott des deux Montagnes, Seymour, Sherwood de Brockville, Sherwood de Toronto, Smith de Frontenac, Thompson, & Wettenhall. — 36.

Contre : Messieurs Armstrong, Cartier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Davignon, Drummond, Duchesnay, Fortier, Fournier, Guillet, Laurin, Lemieux, Marquis, McFarland, Methot, Nelson, Polette, Sauvageau, Taché, & Viger. — 21.

Reçu des pétitions des Greffiers de Québec et des héritiers Péroult contre le bill pour proscrire les actions des Greffiers et procureurs.

Ordonné que le bill des oppositions aux mariages soit grossé, ainsi que celui pour donner le droit de poursuivre et défendre in forma pauperis.

M. Chauveau introduit un bill pour faciliter les poursuites contre les sociétés commerciales qui est lu deux fois.

La motion de M. Guy pour savoir aux frais de qui sont payées les publications des adresses à Son Excellence dans la Gazette du Canada, est négative par 44 contre 10.

M. Guy demande une adresse au Gouverneur pour obtenir copie de la commission du solliciteur Général ; négative sans division.

De même de sa motion pour faire nommer un comité pour s'enquérir si des armes ont été distribuées depuis 15 jours à quelque partie de la population de Montréal.

La Chambre s'ajourne.

Mardi 15 mai.

Les bills suivants sont passés : —

Bill pour amender la loi du Canada relativement à l'institution des actes mixtes, pour incorporer les Pères Oblats ; pour suppléer à certaines dispositions législatives qui ne sont pas incluses dans certains actes y mentionnés.

Le bill des municipalités du Haut-Canada exposé par 36 contre 14 ; ainsi le bill des poids et mesures du Bas-Canada.

La Chambre se forme en comité sur le bill d'éducation du Bas-Canada, auquel il est fait divers amendements qui seront rapportés demain.

Le bill pour dissiper tout doute à l'égard de l'effet légal d'un acte pour la validité des ventes d'immeubles tenus en franc alleu dans le Bas-Canada, et pour établir une plus grande conformité dans la loi qui concerne la propriété réelle est lu une 2e fois et référé à MM. Drummond, Lafontaine, Badgley, Chabot et Galt.

La Chambre se forme en comité sur le bill de Santé de Québec, rapporté demain.

Le Bill pour faciliter la construction du chemin de fer entre Québec et Halifax est lu une 2e fois et fixé pour demain.

Ordonné que le bill pour lever tous les doutes à l'égard des premières assemblées des conseils municipaux du Bas-Canada soit grossé.

La chambre s'ajourne.

ANNONCES NOUVELLES.

Lyro Canadienne à vendre — ENCANS Vins de Porto, Madère, sucre, etc. etc. — W. D. Dupont.

L'AMI DE LA RELIGION DE LA PATRIE.



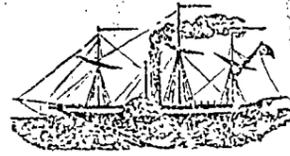
“Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas.”

QUÉBEC, 18 MAI, 1849.

Dépêches Télégraphiques

Transmises pour l'Ami de la Religion.

Arrivée du CANADA.



NOUVELLES D'EUROPE

Jusqu'au 5 mai.

NEW-YORK, 16 mai 2. h. et demie P. M.

Le Canada est arrivé à Halifax, lundi au soir, il est attendu à New-York jeudi au matin.

Marchés de Liverpool, 5 mai. — Coton de qualité moyenne et inférieure en demande. Fleur et Blé, demandes limitées et au prix mentionnés par le dernier steamer. Blé d'Inde, diminution de prix, comme aux dernières dates. Farine de Blé d'Inde 15s par quart. Bœuf en demande, prix fermes : Lard, de l'Est et de l'Ouest, languissant.

Le marché monétaire de Londres, est toujours facile.

Autriche. — On a reçu à Paris la nouvelle officielle de l'intervention de la Russie en Hongrie. Le nombre des Russes mis à la disposition de l'Autriche, est de 50,000. La guerre a pris un caractère grave. Les Autrichiens ont essayé une défaite signalée en Hongrie.

France. — Une rupture a eu lieu entre le Président de la République et Napoléon Bonaparte qui a traité son cousin le Président, de bâtard. Cette insulte a causé beaucoup de récriminations.

Marchés de New-York. — Potasse, \$5, 56 ; perlasse, \$5, 62 ; Fleur, \$4, 25, à \$4, 37 et demie, de Troy et de Waterford, \$4, 31 à \$4, 37 ; mêlée du Michigan \$4, 37, à \$4, 44.

Marchés de Montréal. — 16 mai : Potasse et Perlasse, 29s. Farine 21s. 9d. à 22s. demande limitée ; on détache 23s. 6d. Lard, mess 47s. 6d. Snindoux, 4d. et demie à 5d. et demie. Change sur Londres 10 par 100. Déshentes du gouvernement, à par 100 d'es-compte, et reçues au pain en paiement d'achats.

CONSEIL LÉGISLATIF. 15 Mai.

Les Bills des Pères Oblats, de l'archevêque et Evêque de Québec, des Honoraires des Greffiers des cours du Bas-Canada, sont lus une seconde fois.

Chambre d'Assemblée, le 16. Le Bill pour incorporer le Barreau du Bas-Canada est lu une 3e fois et passé.

Ordonné que le Bill amendant l'acte des Ecoles du Bas-Canada soit grossé.

M. Lafontaine introduit un Bill pour continuer les affaires maintenant pendantes devant les cours de Banqueroute.

M. Drummond introduit un Bill pour amender la loi relativement à la Prérogative et autres fins y mentionnées.

Sur motion de M. Lafontaine, la Chambre se forme en comité général pour considérer l'utilité de pourvoir à la bâtisse d'une cour en la cité de Montréal, et de cours et de prisons à Chicoutimi, Aylmer et Kamouraska, au moyen de taxes imposées sur les procédures judiciaires. La Chambre adopte des Résolutions à ce sujet dont il sera fait rapport vendredi.

Deuxième Dépêche. New-York, 16 Mai, 6 h. P. M.

Plusieurs cas de choléra se sont déclarés dans le 6e arrondissement de cette ville. Quatre ont été mortels. Le bureau de santé s'est assemblé et a nommé un comité pour veiller à la propreté des rues de ce quartier.

Détails additionnels des nouvelles étrangères.

Il n'y a pas de diminution dans les fonds de la Banque d'Angleterre. Le Canada apporte £221,950 pour New-York. La Banque de France montrait une augmentation en espèces de 60,000,000 francs.

Prusse. — Le roi est encore en difficulté avec son parlement et a finalement refusé d'accepter la couronne impériale d'Allemagne. Le 26 avril, la seconde chambre ayant passé quelques résolutions contre l'état de siège de Berlin, a été dissoute par ordonnance royale. Ce coup d'état a causé un grand mécontentement au peuple de Berlin et a été la cause immédiate d'une commotion populaire qui a été réprimée par les troupes après effusion de sang.

Schleswig-Holstein. — La guerre se continue et la paix promise est plus éloignée que jamais.

Rome. — L'arrivée des Français a créé une grande sensation à Rome. On dit que le peuple s'est prononcé en faveur du Pape. Le général français a annoncé sa mission en termes pacifiques, et on pense que le Pape donnera ou sera forcé d'accorder une amnistie et de faire des réformes. Des semblables conditions seront imposées probablement au grand duc de Toscane. Le bruit courait à Paris, le 3 mai, que le gouvernement avait reçu une dépêche télégraphique annonçant l'entrée de l'armée française dans Rome et la fuite du gouvernement républicain ; on ajoutait pleine foi à ce bruit. On disait aussi que les troupes toscanes étaient entrées dans Livourne. Ces nouvelles avaient influé sur les fonds.

Sicile. — Les Siciliens battus sur tous les points se sont soumis au roi de Naples.

Indes. — Les dernières nouvelles confirment le rapport de la victoire de Lord Gough et de la fin de la guerre de Punjab.

France. — Le froid a causé de grands dommages aux muriers dans le sud de la France, ce qui a élevé la soie de 2s. par livre. Le commerce s'améliore.

Angleterre. — Les troubles du continent à influer d'une manière désavantageuse sur les produits des manufactures. On pense que le bill pour rappeler les lois de navigation sera rejeté par la chambre des Lords et que le rejet de cette mesure fera tomber les mesures importantes du ministère et le ministère lui-même. En diverses occasions on a fait allusion d'une manière incidente dans le parlement, aux affaires du Canada mais le ministère a évité avec soin de faire connaître les vues ou l'intention du gouvernement à ce sujet.

Liverpool, 5 mai. — Le marché des céréales a encore éprouvé une baisse par suite de l'aspect favorable des grains en Angleterre. A Markland, vendredi dernier, le blé anglais s'est vendu de 1s. à 2s. par quarter ; le blé étranger éprouve une demande limitée et une baisse semblable a lieu dans le prix de la fleur et de la farine de blé d'Inde. Lard, Prime, de l'Ohio, 23s. à 24s. 6d. Blé d'Inde, en demande et se vend à 31s. à 32s. pour blanc.

New-York, 17 mai. — Fleur. Demande active pour celle de l'Ouest, aux prix d'hier ; \$4, 31 à \$4, 37 pour la bonne qualité. Genessee pure, \$5, 12 1/2 à \$5, 25.

MONTRÉAL, 17 mai 7. h. P. M.

Les navires Albion et Bellona, sont partis hier pour Glasgow. La Comtesse Elgin a donné hier un héritier à Lord Elgin. La mère et l'enfant sont bien.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE, 16 mai.

Le Bill de la Compagnie du Canal du Lac Champlain et du St. Laurent, a reçu sa 2e lecture et a été référé à un comité.

Grosse-Isle.

Le bruit s'est répandu hier au matin, que le choléra asiatique était abordable d'un vaisseau venant de Limerick qui avait perdu dans la traversée, disoit-on, 54 passagers.

Il y avait hier à midi à la Grosse-Isle, les vaisseaux suivants : — Jessy, de Limerick, 390 passagers.

Aberfoyle, de New-Rosse 282 do. Jane Black, de Limerick, 346 do.

Jessie, de Sligo, 188 do. Ce dernier a perdu en quittant Limerick 54 passagers.

Le Dr. Douglass écrivait ce qui suit mercredi : — " J'ai été très occupé hier et aujourd'hui, et je suis heureux d'avoir à annoncer qu'il n'y a que peu ou point de maladie parmi les émigrés Irlandais jusqu'à ce jour.

Sur 1800 personnes que j'ai visitées aujourd'hui, je n'ai pas trouvé un seul cas de maladie sérieuse. Comme d'ici à six semaines ou deux mois, nous pouvons nous attendre à voir arriver les émigrés partis de l'Irlande où le choléra règne, nous aimerions à connaître, quelles mesures ont été adoptées par l'Exécutif pour prévenir les conséquences désastreuses de l'encombrement de malades et du manque de personnel médical que la province a si chèrement payés en 1847 par suite de l'incurie ou de la négligence de l'administration d'alors ?

Notre conseil de ville, a-t-il de son côté pris les moyens nécessaires pour faire nettoyer les cours des maisons, les propriétés publiques et privées, les rues et places publiques ? Depuis plus de six mois que le choléra ravage le Royaume-Uni, on a dû naturellement s'attendre à ce que le choléra nous visiterait ce printemps. A-t-on pris les précautions nécessaires pour empêcher le fléau sinon de se répandre, au moins pour en diminuer le progrès autant que la prudence humaine peut le permettre ?

Nous savons qu'en Europe les médecins sont divisés sur la question de savoir si le choléra est contagieux ou non ; mais en attendant que les hommes de l'art se soient accordés sur cette importante question, les autorités exécutives, les pouvoirs municipaux du pays, doivent veiller à ce que toutes les mesures propres à garantir de ce fléau, ou à en arrêter, à en paralyser les ravages terribles soient non-seulement adoptées, mais prêtes à être mises à effet à l'apparition, nous ne dirons pas seulement du danger, mais encore au seul soupçon de danger. Sur les autorités pèse une grande responsabilité, mais qu'elles n'oublient pas, qu'en pareille occurrence, mieux vaut prendre trop de précautions, que de ne pas en prendre assez ou de les prendre trop tard.

Nous apprenons ce matin de bonne autorité que l'exécutif n'a réduit l'établissement de la Grosse Isle qu'après consultation avec les autorités médicales. Quo néanmoins pour ne pas être pris au dépourvu, l'administration a pris des arrangements, il y a déjà quelque temps, pour s'assurer des services des Docteurs Jacques McGrath, et de M. Nolan. Ces Messieurs ont reçu ordre par le télégraphe hier, de se rendre immédiatement à la Grosse Isle. Ainsi notre population peut se rassurer et être persuadée que l'exécutif a pris toutes les mesures possibles pour la protéger contre le choléra.

L'Exécutif a rempli son devoir, que notre conseil de ville se hâte d'en faire autant.

ADRESSES A SON EXCELLENCE. Un supplément de la Gazette du Canada, du 16, contient les adresses, du Conseil de Ville de la ville de Londres, de Port Stanley, de la ville de Woodstock, comté d'Oxford, des membres de l'Eglise Baptiste de Woodstock, de Sa Seigneurie, l'Evêque Catholique de Bytown, du village de Mailand, comté de Grenville, du comté de Glengarry, du comté de Leeds, d'Edwardsburg, de Wickam, de l'Institut de Carleton Place, de St. Andrews dans le Haut-Canada ; de la Rivière des Prairies, de St. Ours, de Ste. Marguerite de Joliette, de St. Germain et de Ste. Cécile du Bic, de St. Jérôme de Terrebonne, de Lethbridge, de Charlesbourg, de St. Thomas, du comté de l'Islet, dans le Bas-Canada.

Il paraît certain que l'honorable M. Hincks, un des membres de l'administration est parti pour l'Angleterre. On dit que M. Cayley a aussi laissé le Canada pour la même destination.

Incendie. — Un grand incendie a eu lieu à Watertown [Etats-Unis], dimanche dernier, et a détruits la partie la plus riche et la plus importante de cette ville. Les pertes causées par le feu sur les marchandises sont très considérables. Il y a eu en outre 3 banquets, 1 église et 3 imprimeries brûlées.

La bergerie California, est arrivé à Montréal, mardi dernier, venant du Port Stanley, avec une cargaison de 10,300 minots de blé.

Nous voyons par les Mélanges, que l'infatigable apôtre de la Temperance, le Révérend M. CHAMQUI, poursuit sans relâche la grande et noble cause qu'il a entreprise contre le démon de l'ivrognerie. Du 27 avril au 3 mai, 7,800 personnes, se sont enrôlés dans la Société de Temperance ; ces chiffres sont répartis comme suit : 2,000 personnes à Rigaud ; 900 à Ste. Marthe, 1,800 à St. Polcarpe, 1,700 à St. Ignace et 1,400 aux Cèdres.

Il y a maintenant en circulation des Bons provinciaux pour le montant de £145 670.

La paroisse de la Rivière du Loup, en haut, est actuellement visitée par un loup furieux qui a dévoré près de 50 moutons.

Le coroner a tenu une enquête sur le corps d'un jeune homme idiot du nom de George Thompson, plus connu sous le nom de Piece of bread, qui s'est gelé l'hiver dernier. On n'en avait eu aucune trace lorsqu'il y a quelques jours on le trouva dans un bois à Ste Foy. Les deux bras lui manquaient.

CORRESPONDANCES.

E. R. F.—Ber, Montréal.—Lettre reçue. Merci de votre zèle et de vos informations. Très bien, pour la dernière partie de votre lettre.

GAZETTE DES MARCHANDS.

Nouvelles Commerciales.

Marché de Montréal, 15 mai.

La fleur se vend sur les marchés de Montréal, 22s à 22s-3d par quarts. Une vente de 1000 quarts, à être livrés dans le courant du mois, a eu lieu à 21s-10d. Blé, point de demande.

Marché de Québec, 18 mai.

La fleur se vend ici, 22s-6d à 23s-6d par quart. Blé, 4s-6d à 4s-9d par minot. L'avoine a haussé, elle se vend maintenant 30 sous le minot, au Palais.

Les prix des Marchés de Bytown et de Toronto n'ont aucun changement important depuis notre dernier rapport commercial.

Marché de New-York.

Le coton se vend bien, et les prix sont fermes. Les provisions sont en petites demandes ; à l'exception du thé et du sucre qui sont cotés à des prix bien élevés, et en demandes suffisantes.

Marché d'Halifax.

La fleur se vend sur les marchés d'Halifax 56. La farine de blé-d'Inde, par 170 livres. 16s-9d à 17s. Les grains en général se vendent assez peu. Le poisson est en abondance et les prix sont haut.

Marché de Liverpool.

Nous voyons par la circulaire de MM. Baring, Brother & Co., datée du 27 avril, que les prix du coton et autres marchandises de laine, sont peu élevés. Le coton a baissé de 3d par lb. depuis notre dernier rapport, daté de Liverpool, du 23 avril. On ne s'attend guère à fuire de transactions importantes tant que les difficultés dureront entre les puissances danoise et allemande. Par suite de ces hostilités, la dépression est devenue générale sur tous les marchés de l'Europe. Les ventes de tabac sont peu importantes.

Port de Québec.

ARRIVAGES.

16 mai.

Navire Delia, Adey, 6 avril de Pool, à W. J. C. Benson, lest, pilote Jos. Raymond. Barque Jane, Brown, 27 mars de Gibraltar, à W. J. C. Benson, lest, pilote C. Dion. Brick Ann, Eliza & Jane, Newham, 26 mars de Shields, à J. Smith, cargaison générale, 7 passagers, pilote 287. — Lord Brougham, Wilkinson, 6 avril de New-Castle, charbon, pilote H. Martincotte. Barque Jessie, Kelly, 10 avril de Sligo, à T. Kelly, lest, 188 passagers, pilote P. Curadeau. Brick Orion, Leeds, 4 avril de Bordeaux, à J. Buchanan & Cie, brandy, vins, etc, pilote F. Nadeau. Barque Aberfoyle, Anderson, 5 avril de New-Ross, à Lemesurier & Cie, lest, 227 passagers, pilote John Reily.

17

Brick Eliza, Henderson, 4 avril de Trooleo, à Lemesurier & Cie, les, 121 passagers pilote J. B. Gaulin. Barque Five Sisters, Howes 4 avril de Bristol, à W. J. C. Benson, lest, pilote 201. Barque Neptune, Turnbull, 25 mars de Whitby à W. J. C. Benson, cargaison générale, pilote 198. 18 Barque Joseph, Townsend, 4 avril de Bristol, cargaison générale, pilote 59. Brick Emerald, Smith, 6 avril de Limerick, lest pilote 70. Brick Cecilia, Marther, 2 avril de Lancaster à Lemesurier & co. lest, pilote 95.

Vente par Encan.

Par W. D. Dupont.

Vente de Vins de Porto, Sherry, Madère, Benecarlo, etc. etc. etc.

PARENBAN. Sera ven lu Lundi, le 21 du courants aux magasins de MM. W. HUNT & Cie, Quai de Hunt, à DEUX heures P. M.

25 Q. UARTEAUX de Benecarlo, 10 Barriques } de Sherry O } 50 Quartaux } 100 Octaves } de Sherry OO } 15 Quartaux } } 20 Seizièmes } } 20 Seizièmes } } 20 Quartaux } } 6 Barriques } } 10 Quartaux } } 5 Barriques } } 30 Quartaux do do, (marqué) } } 30 Caisse Sherry 1 & 2 do. } } 20 Poinçons } de vins de haut Fu- } } 50 Quarts } met } 40 Quartaux de sucre } } 20 Boîtes sucre Blanc et Brun de } } Candie. } Bouchons, Liège, Savon à Toilette et une variété d'autres articles. W. D. DUPONT. E. & C.

ANNONCES.

LA LYRE CANADIENNE.

REPERTOIRE.

Des meilleurs Romances et Chansons du Jour.

PAR UN AMATEUR.

On peut se procurer cet ouvrage, à la librairie de MM. J. & O. Crémazie, et à celle de M. Ed. Fréchette, au bureau du Canadien. Prix relié, 4s. broché, 3s. Québec, 18 mai, 1849.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ a commencé comme Entrepreneur et Courtier, dans la grande bâtisse formant le coin des Rues St. JACQUES et St. PIERRE, ci-devant occupée par MM. J. & J. M. FRASER. Effets de toutes sortes seront reçus pour emmagasiner à des taux extrêmement bas ; si sera fait des avances modérées sur les dépôts, si on l'exige. Chas. A. HOLT. Québec, 11 mai 1849.

Nouveau Magasin de Grains.

LE SOUSSIGNÉ prévient ses amis et le public en général, qu'il vient de s'établir dans la rue St. Vallier, porte voisine de la demeure de feu ci-devant FERRÉ-LÔTIS, il aura toujours en mains un assortiment varié de farine, Son, Grains, Avoine, Orge, Pois, etc, qu'il vendra à des prix des plus réduits, pour argent comptant. DAVID DRAPEAU, Québec, 14 Mai 1849.

UN JEUNE INSTITUTEUR.

CAPABLE d'enseigner le français, l'arithmétique, la géographie et même la tenue des livres demande une situation comme instituteur à la campagne. Ce monsieur a obtenu du bureau des Examineurs un brevet de capacité, et fournira les certificats les plus satisfaisants. S'adresser à ce bureau. Québec, 14 Mai 1849.

M. PATRY,

Architect, Jemeure Rue Desfossés, vis-à-vis chez M. Thos. Larivière, St. Roch de Québec. — 4 mai 1849.

Maison de Campagne

A louer immédiatement.

LE second étage d'une maison neuve, très bien fini, située sur la Petite Rivière St. Charles, près du pont de Scott, contenant cinq appartements, et formant par le moyen d'un Arche une vaste salle pour réunions, est maintenant prêt à être loué en s'adressant au propriétaire sur les lieux, Ls. PICARD, Petite Rivière. Québec. 2 mai, 1849.

Changement de Domicile.

Pierre Gingras, jr.

ENCANTEUR & COURTIER,

PREND la liberté de prévenir ses pratiques et le public en général qu'il a transporté son magasin et sa salle d'Encan en la Rue SAULT au MATELOT No. 8, où il sera prêt à recevoir les marchandises que l'on voudra bien lui consigner. Québec, 9 mai 1849.

ECOLE DU MONT-PLAISANT,

FRANÇAISE ET ANGLAISE

tenue par

J. G. SMITH,

Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Eglise.— Québec, 7 mai 1849.

A. Lafrance,

RELIEUR,

DEMEURE maintenant au No. 65, dans le haut de la maison occupée par M. C. Pagenau, marchand, près de la maison Teru, Rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 7 mai 1849.

UNE CARTE.

LE SOUSSIGNÉ est maintenant prêt à recevoir un nombre limité d'élèves à être instruits dans les diverses branches de l'Architecture, de l'Architecture, et du Génie Civil, conjointement, ou séparément, au gré de l'élève. Le soussigné enseigne aussi, mesurement de toute espèce, Géométrie, mathématiques, Mécanique, etc. CHS. BAILLARGE, Château St. Louis. 14 mars 1848.

Dépot de Miroirs et d'Horloges Américaines.

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.

—AVIS—

VENTE du soir par le soussigné, de Marchandises Sèches, Hardes faites, Quai caillerie etc etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été.

Conditions.—COMPTANT.

P. O'DOUD,

E. & C.

Québec, 16 mai 1849.

W. H. ASHWORTH & Co.

ÉTABLISSEMENT DE

Chapeaux et de Fourrures,



22, RUE LA FABRIQUE, QUEBEC.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont reçu via New-York, un grand et superbe ASSORTIMENT DE CHAPEAUX, qui pour l'élégance et la légèreté, surpassent tout ce qui a été jusqu'ici offert au public, comprenant toutes les variétés et les modes pour l'été.

Chapeaux de Gutta Percha

volonté, dont ils ont reçu quelques caisses dans le dernier goût de Paris. Leur légèreté et leur élasticité aussi bien que leur nouveauté, les rendent dignes d'attention.

—AUSSI—

Meilleur CASTORS de Cooper et Cie, de Londres ; Chapeaux moyens et communs de Castor et de Saïn, qu'ils sont disposés à vendre à des prix très réduits, tel que suit :

Meilleur castor, auparavant 30s, maintenant 20s. Chapeaux à patente, teint à la vapeur, " 20s, " 15s. Do Double velouté, " 15s, " 8s-9d. Chapeaux forts et imperméables, " 10s, " 6s-6d à 5s. Chapeaux de Satin depuis 5s et au-dessus.

Constantment en main, Chapeaux à calotte haute et basse, pour le soleil, de Rowdy, Palo Alto, Pedro, Chapeaux avec dessous ciré, Glengarry, &c., &c.

CHAPEAUX D'AMAZONE,

Casquettés de drap, Navales, Militaires et de gout, &c., &c.

W. H. A. & Cie, en offrant leurs remerciements pour le soutien sans exemple donné à leur établissement, prennent la liberté d'informer qu'aucuns efforts de leur part ne seront épargnés pour mériter le même patronage.

POINT DE SECOND PRIX.

Québec, 16 mai, 1849

ARTHUR & Co.

Ont reçu par le CAMBRIA un choix élégant de

MARCHANDISES SECHES,

COMPRENANT

NOUVEAUX CHAPEAUX de PAILLE de DAMES, CHAPEAUX D'ENFANTS. Châles Français de Cashmere et de Barège, une grande variété d'ETOFFES NOUVELLES POUR HABITS DE DAMES, &c., &c., N. B.—Attendu de jour en jour par le GREAT BRITAIN, DOUGLAS, ROSE O'NOR et CANADA, le reste de leurs IMPORTATIONS DU PRINTEMPS. Québec, 14 Mai, 1849.

GRANDE ATTRACTION !

Exhibition

d'une Pièce curieuse d'Horlogerie, à la Chambre d'Assemblée, Jeudi prochain,

ET LES JOURS SUIVANTS

Depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 de l'après-midi et le soir depuis 7 jusqu'à 9 heures.

Il sera exhibé une pièce curieuse d'Horlogerie, inventée par le soussigné, dont voici les dimensions.

C'est une horloge-minute à cinq cadrans dont quatre de 4 pieds de diamètre, indiquent l'heure au dehors, et un de 2 pieds de diamètre à l'intérieur, l'horloge supposée sur un édifice quelconque.

Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et quarts d'heure, et préside à cette opération par des airs variés ; donne le signal de l'Angelus aux heures prescrites ; indique le quantième du mois au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux quatre coins de la cité dans un cas d'incendie. Le mécanisme embrassé une surface de 6 pieds sur 5 et demi, sur une profondeur de 3 pieds et demi pèse 750 livres, sans inclure la pesanteur des poids qui s'élève à 850 livres, et celle des neuf cloches pesant ensemble 86 livres. L'horloge opérera 40 jours sans la monter.

Le mécanisme sera visible le jour de l'exhibition ANT. ROUSSEAU.

Prix admission.—1s.—3d. Enfants, moitié prix. Les cartes seront vendues à la porte. Québec, 9 mai 1849.

MAGASIN NOUVEAU.

LE SOUSSIGNÉ, ci-devant dans l'établissement de M. Ls. Billet, informe le public qu'il a ouvert un MAGASIN à son propre compte, à sa résidence actuelle, Rue LA FABRIQUE, No. 9. Il espère mériter l'encouragement public et de ses amis en particulier, par le choix et la variété de son assortiment et la modicité de ses prix. J. ROY. Québec, 11 mai 1849.

Important pour nos Abonnés

et pour la

Classe Commerciale Française.

Commencer de ce jour, l'Ami de la Religion et de la Patrie, paraîtra à 10 heures du matin. Par des arrangements contractés avec les Directeurs du Télégraphe, nous aurons à chaque numéro toutes les nouvelles commerciales ou autres, transmises par cette voie.

A l'arrivée de chaque steamer anglais, nous publierons immédiatement un feuilleton extraordinaire des nouvelles transmises par le télégraphe. Le commerce dans toutes ses branches sera traité, à l'avenir, avec toute l'attention possible.

Nous avons lieu d'espérer que par suite des grandes améliorations que nous apportons pour rendre un journal commercial, en langue française, chose négligée jusqu'à ce jour, — on nous tiendra compte des dépenses immenses qu'il nous faut faire, et que les personnes engagées dans le commerce et dans les différentes industries, profiteront de ce journal, qui a maintenant une circulation des plus étendues et des plus avantageuses.

STANISLAS DRAPEAU,

Propriétaire.

Québer, 30 avril, 1849.

A vendre par les Soussignés

CHARBON de SMITH double criblé, BRIQUE à Feu, Brûque Grise, Peinture blanche, Nos. 1, X. XX. XXX. Colle, Vitres, Cloux à planches.

C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey,

Québec, 4 mai, 1849.

A Vendre par les Soussignés.

SUCRE Raffiné, Indigo, Thé, Twankay et Jemine Hyson, Vins de Porto, en futailles et en bouteilles, Bouteilles à vin et Pipes T. D. Ancres, Chaines, Grellins, Chevilles, Barres de fer, Cuivre, Verroux, de métal jaune et de composition.

C. E. LEVEY & Cie.

Quai de Levey,

Québec, 4 mai, 1849.